



**HAL**  
open science

## Classements et classifications comme problème anthropologique : entre savoir, pouvoir et ordre

Yolande Maury

► **To cite this version:**

Yolande Maury. Classements et classifications comme problème anthropologique : entre savoir, pouvoir et ordre. *Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique*, 2013, 66, pp.23-29. 10.4267/2042/51549 . hal-01282586

**HAL Id: hal-01282586**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-01282586>**

Submitted on 5 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Classements et classifications comme problème anthropologique : entre savoir, pouvoir et ordre**

**Yolande Maury**

<yolande.maury.at.noos.fr>

### Référence

Maury, Y. (2013), « Classements et classifications comme problème anthropologique : entre savoir, pouvoir et ordre », *Hermès*, 2013, n° 66, p. 23-29 (Classer, penser, contrôler. Vincent Liquète, Susan Kovacs, coord.).

L'activité classificatoire est le propre de l'homme. Si tout savoir est lié à un ordre classificateur (Barthes, 2002), à l'inverse, comme l'ont montré les anthropologues, toute mise en ordre exprime un savoir. Des formes primitives de classification à la réflexion plus générale autour des opérations fondamentales que sont le « penser, classer, catégoriser », ces mises en ordre du monde donnent à voir des formes d'exercice des savoirs qui dans le même temps rendent compte des rapports de pouvoir.

C'est cette articulation savoir-pouvoir dans la mise en ordre du monde, mise en lumière par Michel Foucault, mais largement débattue dans des textes plus anciens, qui nous servira d'entrée pour aborder la question des classements et des classifications comme problème anthropologique.

Dans cette orientation, nous articulerons une archéologie du savoir, comprise comme une recherche des conditions de possibilité du savoir, à une généalogie des pouvoirs. Il s'agira de poser la question de l'historicité des objets du savoir, concernant classements et classifications : selon quel espace d'ordre se sont construits ces savoirs ? Sur quels mouvements de fond des idées ont pu émerger, ou des rationalités se former (Foucault, 1966) ? Dans cette perspective, classements et classifications seront considérés comme des outils permettant d'agir sur le monde, des « modèles d'action » servant de référence pour penser, agir et établir des relations avec l'environnement. Loin de les considérer essentiellement comme des opérations intellectuelles, nous nous intéresserons aussi aux opérations de transformation, de recomposition et/ou redistribution caractéristiques des pratiques de savoirs, y compris dans leurs aspects ordinaires et concrets.

Nous nous centrerons sur les classifications documentaires, appréhendées dans leur double dimension : en tant qu'outils structurés et structurants, produits de l'environnement, porteurs de savoirs, et expression d'un pouvoir participant à l'organisation du monde, *via* les instances (institutions, collectifs, individus, etc.) et les idéologies qui font autorité et interviennent dans la distribution des places.

**La mise en ordre du monde à travers la « grille d'un regard »**

Tout classement, tout ordre parmi les choses, n'existe qu'à travers la grille d'un regard, d'une attention, d'un langage (Foucault, 1966). Classer, c'est accorder ou non une priorité à un objet, à un terme, c'est établir des hiérarchies, ce qui exprime un pouvoir sur les choses. Cette distribution et cette mise en cohérence du monde relèvent d'un processus d'analyse, d'ajustement, d'emboîtement de contenus concrets, de mise en relations d'idées, effectué selon un code, une logique classificatrice, qui correspond à l'expression d'un savoir (Durkheim et Mauss, 1903).

Un double mouvement est ainsi à l'œuvre. D'une part, la mise en ordre du monde participe d'un processus d'élucidation des savoirs, nécessaire à leur appropriation, *via* un regroupement et une simplification qui n'existent que par l'exercice d'une attention – et d'un pouvoir – qui sélectionne, organise, précise les règles de cette organisation. Ordonner de manière rationnelle des éléments au départ dispersés ou entremêlés en des ensembles réguliers, distribués en classes cohérentes, favorise la compréhension et réduit la complexité et l'incertitude. Si en apparence cette opération a un caractère empirique et peut relever d'une justification utilitariste, renvoyant à de la méthodologie, elle demande l'application de critères, préalablement définis, appuyés sur des ressemblances, des différences, des variations. En ce sens, il n'y a pas de classement neutre, toute distinction résulte de l'application de choix préalables. Le découpage du réel – loin d'être une donnée de la réalité, même si classement et classification s'enracinent dans la réalité (dimension réelle) – comporte une part de construction, sous-tendue par une représentation des éléments à ordonner (dimension idéale).

Mais la réalité n'est pas seulement découpée, elle est simplifiée, ce que François Dagognet (1970) résume en une formule paradoxale : « moins est plus ». Elle est ainsi l'objet d'une réduction suivant l'idée que pour connaître le monde, il faut l'appauvrir, en retenant un petit nombre d'éléments significatifs exprimant des contrastes, des oppositions, qui vont permettre d'affiner l'observation et l'analyse. Claude Lévi-Strauss (1962) propose des axes de différenciation qui ne se distinguent pas au niveau formel de ceux des taxinomies modernes : la contiguïté pour repérer les choses qui d'un point de vue structural relèvent d'un même système ; la ressemblance qui se fonde sur la possession commune d'un ou plusieurs caractères ; la distinction dans les modes de relation, avec un positionnement entre des pôles, sensible ou intelligible, statique ou dynamique, synchronique ou diachronique.

Geoffroy C. Bowker et Susan Leigh Star (1999), pour qui « to classify is human » (le processus de classification étant au centre de toute vie sociale), montrent bien quelle peut être la part de subjectivité dans ces ordonnancements du monde : la logique classificatoire amenant à valoriser un point de vue et à retenir certains critères d'analyse ou de regroupement tandis que d'autres sont passés sous silence, sans pour autant être invalidés. Francis Miksa (1998) à propos des classifications documentaires parle de « perte d'information » : les structures classificatoires et les systèmes de classification du savoir en particulier, pensés selon des principes hérités du xix<sup>e</sup> siècle alors que la science est la référence absolue, sont selon lui moins des exercices « in ascertaining what is in the world as they are exercises in “losing information” ». Miksa pointe la part d'arbitraire des classifications universelles, et réfute l'idée d'une interprétation de l'univers qui refléterait une structuration absolue des sujets et de leurs relations ; il préfère retenir l'idée d'une classification « dynamique », satisfaisante à

un moment donné ou pour un ensemble donné d'objectifs. Les choix sont alors opérés selon des cadres locaux, par des humains préoccupés de répondre à des besoins spécifiques, dans des contextes spécifiques.

D'autre part, la mise en ordre du monde participe d'un processus de classement, amenant à accorder ou non une priorité à des objets. « Méfiez-vous de celui qui veut mettre de l'ordre. Ordonner c'est toujours se rendre maître des autres en les gênant », écrit Diderot (1999), lui-même fondateur de l'*Encyclopédie*, dans le *Supplément au voyage de Bougainville*, donnant là, bien avant Foucault, une définition du pouvoir lié à la capacité d'action *via* la mise en ordre du monde. Car classer n'est pas seulement constituer des groupes, c'est établir des relations spécifiques entre ces groupes : des relations qui peuvent être de subordination, de coordination et/ou d'exclusion, avec des groupes « qui dominant, d'autres qui sont dominés, d'autres qui sont indépendants les uns des autres » (Durkheim et Mauss, 1903). Bien plus qu'une mise à plat, classer est une opération révélatrice d'une distribution des rôles, précisant les rapports de place et surtout les bonnes distances dans ces relations. De par son caractère fonctionnel, cet ordonnancement est aussi facteur de lien social dans la mesure où, en distinguant et en organisant, il permet l'instauration de règles qui régulent les échanges (Lévi-Strauss, 1962). Il peut même susciter attente et adhésion, dès lors qu'il est perçu comme une évidence et qu'il permet de se situer et de se reconnaître comme humain, porteur d'un ordre, caractéristique de l'humanité.

Rapportée aux classifications documentaires, cette organisation systématique des connaissances humaines s'est avérée incontournable à partir du XIX<sup>e</sup> siècle quand la montée en puissance des découvertes a amené ce qu'il est convenu d'appeler une « explosion informationnelle ». La façon dont se sont organisés les champs du savoir à l'intérieur des grandes classifications encyclopédiques telles la classification décimale de Dewey ou la classification décimale universelle (CDU) reflète d'une certaine manière les rapports de place entre ces différents champs (et disciplines), qui renvoient eux-mêmes aux rapports de place entre les fonctions héritées du passé (prêtre, philosophe, artiste, etc.) : avec dans l'ordre de 1 à 9, suivant l'« *ordre baconien* » inversé, les disciplines liées à la raison, la philosophie, la théologie, et les disciplines jugées fondamentales comme les mathématiques, puis celles qui renvoient à l'inspiration créatrice (Lettres, Beaux-arts). Les disciplines liées au « penser » sont alors considérées comme supérieures aux disciplines du « faire », que celles-ci soient fondées sur l'expérimentation, la technique ou les arts. Les sciences entretenant un rapport applicationniste avec les mathématiques, tout comme les techniques entretiennent un rapport applicationniste avec les sciences (Parrochia et Neuville, 2007). Dans cette distribution, la géographie et l'histoire arrivent en classe 9, unique classe consacrée à la mémoire, la renvoyant à un statut mineur à la différence des siècles précédents.

### **Entre statut d'autorité des savoirs et variabilité dans les mises en ordre du monde**

Les classifications documentaires sont une illustration intéressante de l'idée que savoir et pouvoir se rejoignent autour du principe de l'ordre. En découpant et hiérarchisant le réel, elles expriment une volonté de maîtrise du monde *via* l'ordonnancement des savoirs, mais elles rendent aussi compte des rapports de pouvoir dans la société relativement à ces savoirs dont, en fonction des lieux et des époques, certains sont légitimés, exposés, d'autres délaissés et/ou ignorés. Savoirs ignorés, comme les savoirs de la pratique, mobilisés dans

l'action, acquis par l'expérience, qui trouvent « visibilité et élucidation » dans l'invention du quotidien mais qui restent marginalisés par la rationalité « occidentale » (Certeau, 1990). Savoirs exposés, comme les savoirs scientifiques, à valeur reconnue, répondant à des règles et des normes qui rendent visibles les conditions sociales de leur production.

La classification vise ainsi à « subjuguier le multiple, le désordre à forcer les choses à entrer dans un ordre arbitraire » (Rolland-Thomas, 1996). Un constat associé à l'anthropologie culturelle, repris ensuite par le culturalisme sur un mode plus radical et souligné tant par les philosophes de Socrate à Michel Foucault que par des écrivains comme Georges Perec, Julio Cortázar ou Jorge Luis Borges : la pratique taxinomique étant présentée à l'occasion comme une maniaquerie, un exercice gratuit ou même une pratique anti-vitale.

Tandis que Umberto Eco se demande ce que penserait Emmanuel Kant de l'ornithorynque, un animal qui défie toutes les lois de la classification, Georges Perec (1985) ironise sur ce qu'il appelle le « grand dessein taxinomique », dont il souligne la part d'utopie, entre vertige de l'insaisissable et illusion de l'achevé : « vouloir distribuer le monde entier selon un code unique ; une loi universelle qui régirait l'ensemble des phénomènes ». Loin de rejeter l'idée d'une mise en ordre *via* la classification (une bibliothèque que l'on ne range pas se dérange), il se demande par quelles « successions de miracles », par quel « vertige taxinomique », on peut en arriver à représenter la finition du savon de toilette par un indice long de la CDU tel que 668.184.2.099. Plus critique, Jorge Luis Borges voit dans cet « émerveillement taxinomique » une limite de la possibilité de classer, c'est-à-dire une limite de penser.

Et il semble bien en effet que, même si les classifications encyclopédiques ont un caractère ouvert et flexible, la volonté d'une saisie totale du monde trouve ses limites dans le fait qu'elles sont construites à partir d'un nombre limité de combinaisons possibles et organisées autour de catégories relativement stables alors que la nature comme les connaissances humaines ne sont naturellement ni compartimentées ni stables. Et même si cette entreprise bibliothéconomique de « concentration-récapitulation est déjà dans la Nature », l'aspect mécanique de cette mise en ordre peut être considéré comme ayant un « goût de mort », la vie ne pouvant être contenue dans les cases rigides dans lesquelles on voudrait l'enfermer : « elle les excède, les déborde, les fait parfois même éclater » (Parrochia et Neuville, 2007).

Un deuxième constat selon lequel ces mises en ordre du monde ne sont pas des objectivités pures mais participent d'une construction relevant de choix culturels, et qui trouve un écho particulier dans une perspective anthropologique, est celui de la variabilité du système de représentations que ces classifications expriment. Il existe une historicité dans les mises en ordre du monde dont rend compte l'histoire de la bibliothéconomie quand elle restitue la manière dont s'est effectuée la quête des principes d'un classement idéal cherchant à « concilier le rangement matériel des ouvrages et le découpage des savoirs » (Jacob et Baratin, 1996). Une histoire marquée par un double passage, dont sont annonciatrices les entreprises bibliographiques d'Antoine du Verdier et de François La Croix du Maine à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle : « de l'abstraction idéale des biens intellectuels au réalisme méthodique » et « du recensement des ouvrages à leur réunion systématique » (Arnould, 2008 ; Longeon, 1975 ; Chartier, 1996). Les interrogations sont alors nombreuses sur les principes de la classification bibliographique : « savoir si la porte d'entrée [des] connaissances est dans le ciel ou sur la terre, si l'homme doit pénétrer dans la vie littéraire et scientifique par la

connaissance de l'être suprême ou par celle de l'A, B, C, D, si les peuples ont commencé leur culture intellectuelle par des hymnes et des poèmes lyriques adressés à l'éternel ou par des traductions en grossiers hiéroglyphes des besoins les plus pressants de la vie ». L'objectif étant à terme de définir les bases rationnelles d'une classification bibliographique qui serait immuable « tandis que l'échafaudage du système pourrait être mobile, suivant les idées dominantes de l'époque et suivant les progrès et les découvertes faites dans les champs de la culture scientifique » (Albert, 1847).

Il en ressort qu'une connexion peut être établie, même si cette idée se trouve questionnée, entre les taxinomies scientifiques, philosophiques et les systèmes de classification documentaire. Jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, classifications des savoirs et classifications documentaires semblent évoluer de pair, l'ordre « naturel » des classifications se fondant sur les classifications des savoirs. Dans un contexte d'accroissement des savoirs, les schémas d'Aristote et de Bacon proposent une structuration des connaissances suivant les facultés de l'esprit qui va marquer de son influence les classifications documentaires, jusqu'aux grandes classifications encyclopédiques du xix<sup>e</sup> siècle.

Mais si à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, époque de l'autonomisation du savoir par rapport aux grands systèmes théologiques et philosophiques, les emprunts aux classifications des savoirs restent nombreux, les classifications documentaires se caractérisent par leur hybridation, prenant en compte les savoirs de la pratique qui trouvent là « visibilité et élucidation ». Œuvres d'individualités érudites, elles opèrent comme des mises en ordre qui font le lien savoirs savants-savoirs pratiques, dégageant des règles d'organisation à partir de l'expérience, donnant cohérence à l'ensemble, sans pour autant se préoccuper de validation et/ou normalisation. Gabriel Naudé (1644) procède à une libération de l'ordre des savoirs, en rupture avec la période médiévale (et ses « arts libéraux »). Critique envers la Bibliothèque de La Croix du Maine, jugée peu rationnelle (qui confond classement et rangement) et pourtant conforme à l'humanisme encyclopédique, il vise un usage modernisé du livre, cherchant à donner visibilité à l'ensemble de la production intellectuelle. Le classement selon les divisions anciennes du théâtre et selon les trois classes de la Morale, des Sciences et de la Dévotion est mis à distance qui n'a « autre but que de gesner et crucifier éternellement la Mémoire sous les épines de ces vaines pointilleries et subtilitez chymériques ». Guidé par la recherche du meilleur ordre possible, « le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité », il organise l'ordre des livres sur la base de critères d'utilité, articulant plan de classement répondant à des considérations pratiques et schéma emprunté aux grandes Facultés. Il s'agit de satisfaire une exigence d'encyclopédisme, érigé en dogme bibliothéconomique, tout en favorisant la fonction émancipatrice de la bibliothèque, « instrument d'appropriation du savoir, et, à travers le savoir, d'une certaine forme de pouvoir » (Hoch, 1995). C'est ainsi en tant qu'instruments de communication entre bibliothécaires, organisations et usagers que classement et classification prennent leur valeur – Naudé insiste sur la dimension heuristique du catalogue : facilitant les recherches, favorisant les découvertes, et plus encore libérant l'inventivité et poussant la science.

Le xix<sup>e</sup> siècle opère ensuite un déplacement tandis que le rythme des découvertes scientifiques s'accélère et que se développent les classifications des sciences. « Devoir s'orienter dans les multiplicités culturelles, tout comme on s'était jadis orienté dans les multiplicités naturelles » (Parrochia, 1998) devient une nécessité ; aussi les classifications

documentaires connaissent-elles un nouveau développement, amplifiant le mouvement d'autonomisation. Portées par une ambition d'universalité et un projet d'unification des savoirs pour le rendre accessible à tous, les grandes classifications encyclopédiques entreprennent une organisation systématique des connaissances humaines en fonction de la production bibliographique (et non en fonction d'un système philosophique ou religieux), selon le principe « literary warrant ». Ce qui, suivant les contextes, va se concrétiser par des tentatives diverses, l'encyclopédisme et l'universalité étant des catégories que chaque culture est amenée à construire avec son langage propre (Jacob, 2001). Des mécanismes de transfert, de métissage sont à l'œuvre, chaque système classificatoire retravaillant et organisant les savoirs selon ses propres catégories. Si la classification Dewey (1876) et la CDU (1895) sont construites sur un principe identique, avec le même projet de rendre le savoir accessible à tous, elles n'en sont pas moins l'objet de variantes, suivant le système de références dans lequel elles s'inscrivent. Toutes deux retiennent la division décimale, hiérarchique et progressive, qui permet un langage commun universellement reconnu, effaçant les barrières linguistiques et permettant le libre accès aux collections ; mais quand la Dewey retient la notation relative qui permet d'intégrer de nouvelles notions à chaque édition, au risque d'un émiettement du savoir, la CDU cherche à compenser cet excès de partitionnement en introduisant un système (extension, relation notamment) qui facilite le regroupement de sujets transversaux et le traitement de sujets complexes et interdisciplinaires. Ce qui permet de traduire de manière synthétique le contenu de tout document et de favoriser une redistribution des savoirs, consacrant et donnant forme à l'interdisciplinarité comme mode de relation des usagers aux collections. Le mode de notation initial de la Dewey se trouve transformé en un système de classification universel, reliant les savoirs sur le modèle d'un monde en réseau, donnant corps à l'utopie universalisante de Paul Otlet pour qui la classification participe en tant qu'outil documentaire au « vouloir, savoir, pouvoir » nécessaire à toute vie intellectuelle indépendante (Otlet, 1934). De la même manière, la Colon Classification de Ranganathan (1933), en retenant une approche analytico-synthétique, pluridimensionnelle, avec la notion de facette, augmente le nombre de combinaisons possibles pour traiter un sujet et met de la souplesse et de l'horizontalité dans l'exposition des savoirs, lançant des ponts entre ces savoirs en fonction des besoins et des contextes.

Variabilité dans le temps et variabilité dans l'espace se rejoignent, les classifications se construisant dans un échange continu de leurs concepteurs avec l'environnement dans lequel ils évoluent : en témoigne l'importance relative des classes principales, différentes suivant les cultures et les idéologies dominantes, même si les révisions successives ont essayé de gommer certains défauts. Ainsi, alors que la majorité des classifications accordent la priorité aux disciplines scientifiques, la classification bibliothéco-bibliographique (BBK) (1959) favorise les sciences dites « objectives » (physique, chimie, biologie) au détriment des sciences humaines, après s'être singularisée dans sa version initiale en mettant en avant le marxisme-léninisme. Et quand la Dewey reflète une vision du monde très occidentale, la Colon Classification développe sur plusieurs classes hindouisme, jaïnisme et bouddhisme.

Pour terminer sur cette quête des principes d'un ordre classificateur idéal, un dernier constat mérite d'être souligné, celui de l'institution en un corps de connaissances reconnues, faisant autorité, en une « norme » (sans en avoir le statut officiel), de certaines classifications tandis que d'autres sont tombées dans l'oubli : telles la Dewey au niveau

international tant pour les collections physiques que virtuelles aujourd'hui ou, à un degré moindre, la CDU en Europe et en Afrique. Ce constat est d'autant plus intéressant dans le cas de la Dewey que son concepteur, pourtant préoccupé de normalisation, n'avait pas pour projet d'en faire un outil international à la différence des concepteurs de la CDU et que la classification est l'objet de nombreuses réserves pour son schéma de base daté, sa vision du monde idéologiquement marquée ou son manque d'ouverture aux connaissances actuelles et à l'interdisciplinarité. Comment expliquer dès lors qu'un tel outil créé par un individu isolé, dans un contexte spécifique, soit parvenu à s'imposer en se dissociant de la personne qui l'a créé pour devenir une forme de pensée, un ensemble d'énoncés repris et « pratiqué » par d'autres (Jacob, 2007) ? Selon quel processus de légitimation et quel régime d'autorité ?

Une explication peut sans doute être recherchée, plutôt que dans la position dominante des États-Unis, dans l'adhésion collective à un système qui, du fait de sa large diffusion, permet un langage commun et favorise l'interopérabilité, lui conférant un statut d'autorité : à un moment où son usage connaît un rebond sur le Web, ses éditeurs tout en préservant une certaine stabilité se montrent soucieux d'introduire plus de souplesse dans son système et d'ouverture « aux réalités autres que celles du monde anglo-saxon » ; ceci, alors que des systèmes plus spécialisés et d'utilisation restreinte, créés justement pour répondre aux manques des classifications généralistes mais limités à des horizons locaux, ne paraissent connaître que des succès temporaires.

Dans un monde en réorganisation permanente, à l'heure de l'interdisciplinarité, encyclopédisme et universalité invitent ainsi à reconsidérer les équilibres savoir-pouvoir dans la mise en ordre du monde, tout en conciliant stabilité et opérabilité dans cette mise en ordre, élargissement de l'horizon intellectuel et prise en compte des contextes locaux. Pour Otlet, c'est la classification, en tant que système, « facteur de pouvoir », qui réalise l'ordre. À l'heure du numérique, alors que livres et documents sont redéfinis, que données et métadonnées constituent l'unité de référence, un nouvel ordre documentaire se met en place, et la raison classificatoire se trouve questionnée ; c'est à une pensée renouvelée du réseau qu'invite la raison numérique, sur un mode dynamique, mais dans une logique de continuité, en appui sur une classification rationalisée et internationale, favorisant une harmonisation des catalogues et un accès facilité aux savoirs existants.

### Références bibliographiques

Albert, J. F. M., *Recherches sur les principes fondamentaux de la classification, précédées de quelques mots sur la bibliographie, d'un exposé des principaux systèmes bibliographiques, et suivies d'une application de ces principes au classement des livres de la Bibliothèque royale*, Paris, Chez l'auteur, 1847.

Arnould, J.-C., « L'imaginaire du livre et de la bibliothèque dans les bibliothèques françaises de Du Verdier et de La Croix du Maine », *Littératures classiques*, vol. 2, n° 66, 2008, p. 53-69.

Bowker, G. C. et Star, S. L., *Sorting Things Out : Classification and Its Consequences*, Cambridge/Londres, MIT Press, 1999.

Certeau, M. (de), *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.



Chartier, R., *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre xiv<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.

Dagobert, F., *Le Catalogue de la vie*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.

Diderot, D., *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Flammarion, 1999.

Durkheim, E. et Mauss, M., « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », *Année sociologique*, n° 6, 1903, p. 1-72

Foucault, M., *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

Hoch, P., *Gabriel Naudé et les débuts de la science des bibliothèques au xvii<sup>e</sup> siècle*, Metz, Mémoires de l'académie nationale de Metz, 1995.

Jacob, C., « Rassembler la mémoire. Réflexions sur l'histoire des bibliothèques », *Diogenes*, vol. 4, n° 196, 2001, p. 53-76.

Jacob, C. (dir.), *Lieux de savoirs, 1. Communautés et institutions*, Paris, Albin Michel, 2007.

Jacob, C. et Baratin, M., *Le Pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996.

Lévi-Strauss, C., *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

Longeon, C., « Antoine du Verdier et François Grudé de La Croix du Maine », in *Actes du colloque Renaissance-Classicisme du Maine (Le Mans, 1971)*, Paris, Nizet, 1975, p. 213-233.

Miksa, F. L., *The DDC, the Universe of Knowledge, and the Post-Modern Library*, New York, Forest Press, 1998.

Naudé, G. *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Rolet le Duc, 1644 [2<sup>e</sup> éd.]

Otlet, P., *Traité de documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique*, Bruxelles, éditions Mundaneum, 1934,

Parrochia, D. « Classifications, histoire et problèmes formels », *Bulletin de la société francophone de classification*, n° 10, 1998, 20 p.

Parrochia, D. et Neuville, P., « Épistémologie des classifications », in Carret, G. et Obadia, L., *Actes du colloque Représenter, classer, nommer*, Fernelmont, Intercommunications, 2007, p. 25-40.

Perec, G., *Penser/Classer*, Paris, Hachette, 1985.

Rolland-Thomas, P., « Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire », *Documentation et bibliothèque*, vol. 42, n° 1, janv.-mars 1996, p. 7-18.